

N°1359

du 07
AOÛT
2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

AGRICULTURE

P.4

■ En contrepartie de l'Assistance alimentaire de Kennedy Round
Plus de 8 000 hectares de terres agricoles à dessoucher

■ Pour aider les petits promoteurs / Dans le cadre du projet PNER
Du coaching en vue pour les entreprises rurales

ENVIRONNEMENT

P.6

Avec l'appui de l'Anadeb, dans un contexte de Covid-19
Le projet de salubrité revu et réadapté par le Grand Lomé

SANTE

P.3

Alors que le Togo franchissait 1.000 cas de Covid-19
Fin de mission pour la brigade médicale cubaine

P.3 Rapport de l'étude EPCCT

LA HAPLUCIA LÈVE LE VOILE SUR LE COÛT DE LA CORRUPTION AU TOGO



Essohana Wiyao, Président du Haplucia

10 milliards F.Cfa de pots-de-vin versés par les populations aux agents et entreprises publics

P.4 Campus de l'Université de Lomé

Retrait de la carte d'étudiant en cas de défaut de masque

P.6 Près de huit ans après sa création

17,6 milliards Cfa de plus pour doper le capital social de Togo Invest

Musique

L'ACES lance un concours national du slam

L'Association culturelle pour l'éducation et le social en Afrique (ACES) lance un concours national de slam portant sur le covid-19. Avec le hashtag #SlamstopcovidTogo, l'ACES entend sensibiliser sur la pandémie au Togo. Les artistes togolais se mobilisent de différentes

manières pour parler du covid-19. Les auteurs écrivent, les plasticiens peignent, et les musiciens chantent pour sensibiliser.

Le concours est porté par le slameur Momo Mawuli Nane.

Le Togo enregistre plus de 1000 cas confirmés et 21 décès. Le gou-



vernement a pris des mesures d'urgence devant contenir la pandémie.

Mais la sensibilisation reste le maillon faible de la campagne anti-covid 19. Faire participer les artistes serait un atout non négligeable dans le difficile combat de l'Etat contre ce mal mondial.

Bande dessinée

Effet George Gloyd : En 2020, Superman doit se confronter à nouveau au Ku Klux Klan

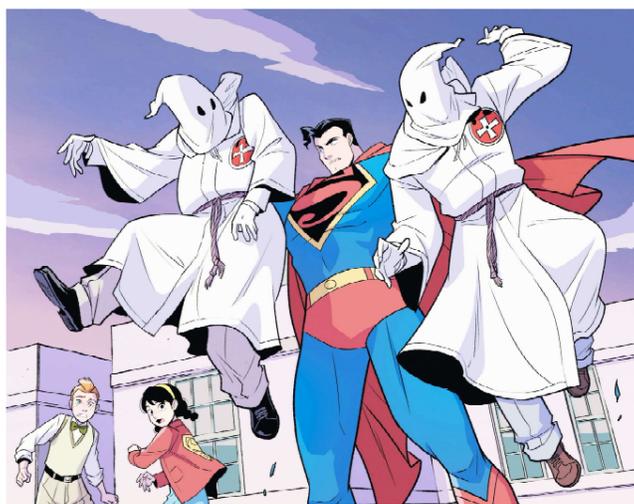
Les œuvres reflètent les espoirs et les angoisses des époques : faut-il s'inquiéter de voir le Ku Klux Klan réapparaître dans un comic Superman? Le scénariste Gene Luen Yang et le dessinateur Gurihiru ont en tout cas remis au goût du jour un feuilleton radiophonique des années 1940, "Clan of the Fiery Cross", dans lequel l'homme de fer affronte le KKK.

Dans la police ou ailleurs, force est de constater qu'en 2020, le racisme et la haine de l'autre circulent toujours. Au cours des années 1940, le personnage de Superman avait littéralement participé à la lutte contre les discours et attitudes malveillantes, notamment à travers un feuilleton radiophonique en 16 épisodes, diffusé au cours de l'été 1946. "Clan of the Fiery Cross" était une fiction dans

laquelle l'homme de fer se mesurait au Klan, mais nourrie de faits réels documentés par l'activiste Stetson Kennedy.

Créé par deux Américains élevés dans la culture juive, Superman s'est mesuré à d'autres figures maléfiques, notamment Hitler et Staline, encore dans les années 1940. "Dans les premiers comics, Superman est plus ou moins le golem", rappelle Gene Luen Yang. "Cela vient du folklore juif, le golem qui combat le mal et punit les politiciens corrompus, qui lutte pour l'homme du peuple." Le golem, création muette d'argile, agit dans l'intérêt de celui qui lui a insufflé la vie.

"Superman Smashes the Klan" a été écrit par Gene Luen Yang avec ces éléments en tête, mais aussi une



volonté de rendre compte du contexte actuel de résurgence de la pensée raciste et des actes meurtriers visant des immigrés ou enfants d'im-

migrés.

Publiée en 2019, la série paraît désormais dans un recueil, chez DC Comics.

Tourisme

Vandalisme : Un touriste autrichien endommage une statue de Canova en Italie

Un touriste autrichien d'une cinquantaine d'années a involontairement endommagé la statue de la très libertine Pauline Napoléon dans le musée de Possagno (Italie). En voulant se faire photographier, étendu auprès de la statue de Pauline Bonaparte, le touriste a

brisé l'orteil de la sœur de Napoléon. Il s'est par la suite dérobé avant d'être repéré grâce aux images d'une caméra de vidéosurveillance dans le musée Canova de Possagno.

Face au scandale naissant en Italie, le touriste a finalement adressé

un courrier à Vittorio Sgarbi, président de la fondation Canova. "J'ai eu un comportement irresponsable mais je n'étais pas au courant des conséquences", a-t-il tenté de se justifier.

Il a ensuite demandé "des informations sur les démarches qui s'im-

posent à moi concernant cette situation qui m'est très désagréable et pour laquelle, en premier lieu, je tiens à présenter mes excuses".

Pour le moment, la statue de Pauline Bonaparte débutée en 1804 a été mise en sécurité en attendant sa restauration.

Cinéma

Golden Globes : Le panel des organisateurs visés par une plainte sur situation de monopole

Le panel est notamment accusé de saboter les candidatures de nouveaux membres pour maintenir une situation de monopole et continuer à profiter de "voyages tous frais payés".

Sabotage, situation de monopole... Le groupe très exclusif des journalistes chargés de l'organisation de la prestigieuse cérémonie des Golden Globes se retrouve visé par une plainte déposée lundi 3 août. Le panel est accusé de profiter d'avantages luxueux et d'un accès illimité aux stars de Hollywood, et de chercher à saboter les adhésions de nouveaux membres, provoquant ainsi une situa-

tion de monopole.

Dans sa plainte, la journaliste norvégienne Kjersti Flaa détaille que les membres de l'association hollywoodienne de la presse étrangère (HFPA) profitent "toute l'année durant" de "voyages tous frais payés à des festivals de cinéma aux quatre coins du monde, où les studios les traitent somptueusement et accommodent leurs moindres désirs".

"Les candidats qualifiés pour adhérer à la HFPA sont quasiment toujours rejetés parce que la majorité de ses 87 membres ne veulent pas partager les avantages économiques énormes dont ils bénéficient en tant que membres", ajoute-t-elle.



Cette association jouit d'un pouvoir considérable en raison du prestige de la cérémonie qu'elle organise chaque année et qui a souvent valeur de prise de pouls avant les

Oscars. Ainsi, ses membres décident à eux seuls qui repartira chaque année avec les très convoités Golden Globes.

Liberté d'expression

Vietnam : La liberté d'expression mise en péril

Plusieurs organisations internationales, dont PEN America ou encore l'Union internationale des éditeurs, dénoncent l'attitude des autorités vietnamiennes face à la liberté d'expression. Après les menaces adressées à l'autrice Pham Doan Trang et les arrestations de plusieurs activistes, elles appellent l'État à respecter les engagements

qu'il a pris dans les traités internationaux.

En juin 2020, au moins 11 personnes ont été arrêtées pour des motifs spécieux : plusieurs militants ont ainsi fait face aux autorités pour avoir critiqué les actions du gouvernement, une répression également subie par les journalistes dans le pays. L'association des journa-

listes indépendants du Vietnam voit ainsi son président, Pham Chi Dung, mais aussi son vice-président, derrière les barreaux.

Selon les informations disponibles, ces arrestations et emprisonnements seraient motivés par l'article 117 du Code pénal, qui réprime "la fabrication, l'héberge-

ment et la diffusion d'informations, contenus et objets destinés à porter atteinte à la république socialiste du Viêt Nam". Comme souvent dans le cas d'une atteinte à la liberté d'expression, un motif particulièrement large peut venir justifier toutes les arrestations et gardes à vue...

AZIMUTS INFOS

Anon électromagnétique : l'Europe fera-t-elle mieux que les États-Unis ?

L'Europe vient de se doter d'un consortium, baptisé Pilum, destiné à mettre au point un canon électromagnétique, une arme d'artillerie supersonique capable d'atteindre six fois la vitesse du son. Un graal technologique sur lesquels les Américains ont déjà investi des centaines de millions de dollars sans résultat probant. Malgré leur budget riquiqui, les Européens sont pourtant persuadés d'avoir une carte à jouer.

L'Institut franco-allemand de recherches de Saint-Louis (ISL) a annoncé le 17 juin 2020 la création d'un consortium européen appelé Pilum (Projectiles for Increased Long-range effects Using Electro-Magnetic railgun) destiné à mettre au point un canon électromagnétique de longue portée, aussi appelé canon à rail ou railgun. Capable de propulser des projectiles à vitesse hypersonique (plus de 7.200 km/h, soit trois fois plus rapide que les missiles actuels), le railgun permet d'atteindre des cibles situées à plus de 200 kilomètres de distance. Il réduit ainsi le risque d'exposition des forces armées contre une éventuelle riposte, diminue le temps de vol (ce qui limite le risque d'interception) et améliore les conditions de sécurité, puisqu'il n'y a plus de poudre propulsive à manipuler et à stocker. Enfin, il est bien plus avantageux économiquement, le coût unitaire d'un tel tir étant d'environ 50.000 euros, contre 850.000 euros pour un missile de longue portée classique type Scalp ou 2,86 millions d'euros pour un missile de croisière naval MdCN. Un engin qui "révolutionnerait l'artillerie", fait valoir le consortium, qui intègre notamment les Français Nexter et Naval Group.

Une puissance électrique instantanée équivalente à celle d'une ville de 500.000 habitants

Sur le papier, la technique est ultra-simple (voir ci-dessus). Dans la pratique, c'est loin d'être le cas. Il faut d'abord être en mesure de générer une grande quantité d'énergie en un laps de temps très court (de l'ordre de quatre millisecondes), ce qui signifie une puissance électrique phénoménale "équivalente à celle nécessaire pour une ville de 500.000 habitants", selon l'ISL. Du coup, les générateurs d'énergie sont souvent très volumineux, ce qui représente un inconvénient pour un système destiné à être embarqué sur un navire. Cette gigantesque intensité (plusieurs millions d'ampères) génère d'autre part un effet Joule qui chauffe les rails, également soumis à d'intenses frottements. Ces derniers s'usent donc extrêmement rapidement, ce qui peut générer la formation d'un plasma lumineux. Enfin, la puissance électrique nécessaire ne permet pas, en l'état actuel, de procéder à des tirs de cadence élevée, indispensables dans la lutte anti-aérienne.

Une puissance électrique instantanée équivalente à celle d'une ville de 500.000 habitants

Sur le papier, la technique est ultra-simple (voir ci-dessus). Dans la pratique, c'est loin d'être le cas. Il faut d'abord être en mesure de générer une grande quantité d'énergie en un laps de temps très court (de l'ordre de quatre millisecondes), ce qui signifie une puissance électrique phénoménale "équivalente à celle nécessaire pour une ville de 500.000 habitants", selon l'ISL. Du coup, les générateurs d'énergie sont souvent très volumineux, ce qui représente un inconvénient pour un système destiné à être embarqué sur un navire. Cette gigantesque intensité (plusieurs millions d'ampères) génère d'autre part un effet Joule qui chauffe les rails, également soumis à d'intenses frottements. Ces derniers s'usent donc extrêmement rapidement, ce qui peut générer la formation d'un plasma lumineux. Enfin, la puissance électrique nécessaire ne permet pas, en l'état actuel, de procéder à des tirs de cadence élevée, indispensables dans la lutte anti-aérienne.

États-Unis, Russie, Chine... Grandes ambitions et peu de résultats concrets

L'Europe n'est de loin pas la première à tenter de relever le défi. Cela fait plus de 15 ans que les Américains se cassent les dents sur ce fameux canon électrique (Electromagnetic Railgun ou EMRG), dans lequel ils ont déjà englouti 500 millions de dollars, rapporte le site Popular Mechanics. Démarré en 2005 par l'Office of Naval Research (ONR), le projet semblait pourtant en bonne voie, la Navy ayant même annoncé des tirs de démonstration en mer en 2016. Las, après de multiples reports, il semble que le HPV (hypervelocity projectile) destiné au canon électromagnétique américain soit désormais réorienté pour être utilisé dans des canons classiques à poudre. De quoi atteindre tout de même des vitesses supersoniques, mais loin des potentielles ambitions du railgun original. Malgré ces revers, les Japonais, les Russes et les Chinois sont eux aussi sur le coup. En 2018, des photos d'essais en mer à bord du Haiyang Shan, le plus gros navire de combat amphibie chinois, ont fuité dans les médias. On en sait très peu sur l'avancement du projet, mais les services de renseignements américains estiment que le canon chinois ne serait pas opérationnel avant 2025.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Rapport de l'étude EPCCT

LA HAPLUCIA LEVE LE VOILE SUR LE COÛT DE LA CORRUPTION AU TOGO

10 milliards F.Cfa de pots-de-vin versés par les populations aux agents et entreprises publiques

Late Pater

Commanditée par la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA), qui veut disposer de données de base et d'indicateurs fiables et récents sur le phénomène de corruption au Togo, cinq ans après sa création par la loi du 28 juillet 2015, l'étude sur la perception et le coût de la corruption au Togo (EPCCT) a été réalisée en deux volets, quantitatif et qualitatif, respectivement conduits par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEED) et la HAPLUCIA. La collecte des données sur le terrain s'est déroulée sur toute l'étendue du territoire togolais durant deux semaines, du 17 décembre 2019 au 3 janvier 2020, au moyen des tablettes numériques. Elle a mobilisé 56 agents ayant un niveau minimum licence et maîtrisant le français et les langues locales.

Sur 1.500 ménages échantillonnés dans le cadre de l'étude, 1.489 ont été effectivement enquêtés. Au total, 2.645 personnes ont pu être interviewées sur 2.895 personnes âgées de 18 ans ou plus, répertoriées dans les ménages enquêtés. Le taux de réponse des individus enquêtés s'établit donc à 91%. Au niveau des entreprises, 490 entreprises ont été enquêtées dont 183 formelles et 307 informelles. L'échantillon des entreprises enquêtées dans le Grand Lomé est le plus élevé (251 entreprises sur les 490), soit un peu plus de la moitié des entreprises enquêtées. L'échantillon maître de la nouvelle enquête est tiré de la base de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM, elle-même tirée du quatrième recensement de la population et de l'habitat de 2010), et de la base des données du recensement général des entreprises (RGE).

Après la phase d'apurement et de traitement et la phase d'analyse de données, le rapport de l'étude est publié ce 6 août 2020 à Lomé. Ainsi, en gros, 91% des enquêtés ont déclaré connaître assez bien le phénomène, plus courant parmi les agents publics que ceux du privé ; la corruption fait intervenir, d'un côté, les initiateurs constitués de riches (77,2%), des hommes puissants tels que les ministres, les préfets ou les magistrats (57,2%), de l'autre, les composantes de la société qui cèdent le plus à la corruption tels que les agents de la justice (70,0%) et les financiers ou comptables (43,3%). Les principales causes du phénomène au Togo sont la pauvreté (77,0%), suivie des faibles salaires ou revenus (56,1%), la cupidité (27,7%),

l'impunité (30,5%), la mauvaise application des lois (18,5%), la banalisation des actes de corruption (14,4%), l'ignorance des textes réglementaires (11,1%), la lenteur administrative (16,2%), l'incivisme (10,3%). « Ces résultats permettent à notre pays d'avoir une situation de référence sur cette problématique de corruption et permettent également de disposer des indicateurs sur la corruption qui étaient jusqu'ici non disponibles », a souligné le Secrétaire général de l'Institut, Tchiou Animaou, qui représentait le directeur général de l'INSEED à l'atelier de publication des résultats.

Autres chiffres du rapport : plus du tiers de la population trouve que les services d'établissement de documents d'identité (39,9%), les services publics de santé (39,6%), les services financiers et comptables (37,5%), les services du fisc et du cadastre (35,9%), voire le gouvernement (37,2%) sont fréquemment sujets à des pratiques de corruption. S'agissant des entreprises, les unités formelles (81,3%) comme informelles (78,7%) classent le phénomène de corruption au premier rang des obstacles majeurs au climat des affaires au Togo. Pour plus de trois entreprises sur dix (35,6%), le phénomène de la corruption est très fréquent ou assez fréquent (25,4%) au niveau du dédouanement des marchandises.

Sur la base des expériences des usagers des services publics, les agents des services d'immatriculation des engins ou de permis de conduire (32,0%), les agents de police (28,5%), les agents de service d'immigration, les juges et les agents des services fonciers et domaniaux (23,0%) sont les fonctionnaires qui ont plus reçu de cadeaux des usagers au cours des douze derniers mois. La demande de délivrance de documents d'identité (28,1%), la demande de soins de santé (visite médicale, examen ou intervention) (18,7%) et la délivrance de documents administratifs (18,1%) engendrent le plus le paiement de frais supplémentaires.

Respectivement 19,1% et 5,1% de la population estiment que les pratiques de corruption surviennent fréquemment ou très fréquemment dans les écoles publiques. A l'opposé, la police ou la gendarmerie et la justice paraissent être les institutions les plus corrompues au regard des proportions élevées de la survenance fréquente (respectivement 43,4% et 40,4%) et très fréquente (respectivement 33,3% et 35,4%) des pratiques de corruption.

Les principales raisons de paiement des pots-de-vin visent à accélérer une procédure (47,9%), à



La table des officiels à la publication des résultats de l'enquête

éviter de payer une amende (22,0%) ou encore sans but spécifique (10,1%). Le paiement de frais supplémentaires est fait de façon directe par l'usager du service public lui-même (42,7%), de façon indirecte (22,4%) ou par une tierce personne (5,0%). S'agissant du moment du paiement des frais supplémentaires, 55,4% de ces paiements ont été faits avant la prestation du service et 22,8% au moment de la prestation. Le paiement de frais supplémentaires en deux temps (une partie avant et une partie après) est marginal, à 0,4%.

Par rapport aux opinions sur la tendance de l'évolution du phénomène dans le temps, plus de la moitié de la population (58,1%) pensent que la corruption a augmenté dans le pays au cours des douze derniers mois et 18,4% d'entre eux considèrent qu'elle a baissé.

Les Togolais sont réticents à la dénonciation des cas de corruption (97,4%). Ceci s'explique principalement par le fait qu'il s'agit d'une pratique courante de payer ou d'offrir des cadeaux à des fonctionnaires et qu'il n'est pas nécessaire de le signaler (22,4%) et l'inaction des services habilités à lutter contre la corruption (17,7%). Même si la HAPLUCIA est la structure la mieux connue parmi elles (62,4%), très peu de Togolais (seulement 8,3%) ont connaissance de l'existence des institutions de lutte contre la corruption.

Dans le secteur privé, 2,7% des entreprises déclarent avoir donné un cadeau, une contrepartie ou une somme supplémentaire. La nature des dons est bien diversifiée ; les formes les plus prépondérantes sont des dons en échange d'un poste pour un membre de la famille (21,3%) ou un ami (44,2%) et le don en argent. De même, la demande de l'argent à un usager pour accélérer les procédures d'obtention d'un dossier et l'utilisation de sa position pour influencer l'attribution de contrats à des amis ou à des parents du secteur privé surviennent fréquemment ou très fréquemment ; les proportions sont de 43,0% et 17,4% pour l'accélération des procédures d'obtention d'un dossier et de 42,4% et 17,0% pour l'attribution de contrats. Les entreprises aussi ne dénoncent pas

les faits de corruption. Raisons : 25,1% des entreprises pensent que c'est inutile et que personne ne s'en soucierait ; pour 19,1% des entreprises, donner ou faire des cadeaux est une pratique courante. On note également que la pratique de corruption par l'offre de cadeau à l'employé est très faible parmi ceux qui ont eu accès aux services privés : 4,5% à l'égard des enseignants et 3,9% pour les médecins du privé. Aucun cadeau n'a été offert aux salariés de banque et d'assurance privée.

Par rapport au milieu de résidence, les entreprises des « autres milieux urbains » qui ont été obligées d'offrir un cadeau l'ont fait essentiellement en contrepartie des procédures de dédouanement des marchandises (42,3%). Pour cel-

les exerçant dans l'agglomération de Lomé, 31,2% l'ont fait pour les procédures relatives à la santé et à la sécurité des travailleurs, 16,9% pendant le dédouanement des marchandises et 15,9% au moment des procédures judiciaires. Pour le milieu rural, c'est beaucoup plus pour des connexions à des services publics (70%).

Sur l'année, le montant total cumulé de pots-de-vin versés par les populations aux agents et entreprises publiques est d'environ 10 milliards de francs Cfa, à raison de 7,9 milliards de francs Cfa payés par les individus et 2,1 milliards de francs Cfa par les entreprises. Les trois quarts (75,9%) de ce montant sont versés par des résidents de l'agglomération de Lomé, soit environ 6 milliards de francs Cfa.

Il se dit que l'exploitation des données obtenues à partir de cette enquête servira à actualiser le plan stratégique 2019-2023 de la HAPLUCIA, d'élaborer la stratégie nationale de lutte contre la corruption et de planifier les politiques et projets de lutte contre la corruption et les infractions assimilées au Togo. Les missions de la HAPLUCIA sont la prévention, la lutte, la mission consultative, la coopération et le suivi des résultats sur le terrain.

A noter que l'étude a connu des difficultés et limites, comme la contrainte budgétaire qui n'a pas permis une représentativité à un niveau plus fin (région par exemple), la réticence de certains ménages ou individus lors du passage des agents de collecte. Plus est, le phénomène de corruption étant complexe, l'étude ne permet pas d'évaluer tous les contours du coût de la corruption.

Le dernier rapport de Transparency International a enlevé un point au Togo par rapport au précédent (de 30 points en 2018 à 29 points en 2019) alors que le pays était resté à la même note sur trois années consécutives (32 points depuis 2015).

Depuis avril dernier / Alors que le Togo franchissait 1.000 cas de Covid-19

Fin de mission pour la brigade médicale cubaine

Jean AFOLABI

Après près de quatre mois au Togo, pour se joindre aux actions menées par le gouvernement dans la lutte anti Covid-19, la brigade médicale cubaine est arrivée à la fin de sa mission. L'équipe com-

posée d'une douzaine de médecins spécialisés du Contingent international Henry Reeve a quitté Lomé ce mercredi 5 août, rapporte le gouvernement sur le portail Republiquetogolaise.Com.



posée d'une douzaine de médecins spécialisés du Contingent international Henry Reeve a quitté Lomé ce mercredi 5 août, rapporte le gouvernement sur le portail Republiquetogolaise.Com.

Au cours de sa mission, la brigade a opéré dans toutes les ré-

gions du pays et au niveau du CHR-Lomé, principal cadre dédié à la prise en charge des malades, aux côtés de leurs homologues togolais, « dans un esprit de camaraderie et de partage d'expériences », a souligné le Chef de la mission, le Dr Miguel Gomez Cruz.

Cette brigade médicale, d'une douzaine de médecins spécialisés du Contingent international Henry Reeve, est composée d'épidémiologistes, pneumologues, réanimateurs, généralistes, infirmiers. Leur principale mission

a été d'appuyer les médecins togolais, en première ligne dans la riposte. « Votre arrivée au Togo est le signe que l'expérience cubaine dans le domaine médical est connue sur le plan international et nous voulons vous féliciter pour ça », avait déclaré le Premier mi-

nistre Komi Selom Klassou en les accueillant en avril dernier à Lomé. Et d'ajouter que « cette arrivée est un partage d'expériences entre les deux équipes, fruit de la coopération entre les deux pays ».

Avec : Republiquetogolaise.Com

Pour aider les petits promoteurs / Dans le cadre du projet PNER Du coaching en vue pour les entreprises rurales

Jean AFOLABI

Le lundi 10 août prochain, le gouvernement, représenté par le Secrétariat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel, compte boucler une liste de manifestations d'intérêt d'éventuels mentors pour l'accompagnement technique des micros et petites entreprises rurales (MPER) promues par le Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural (PNER). Ils auront pour tâche, de par leurs expériences, l'accompagnement des promoteurs d'entreprises, d'autant qu'ils maîtrisent non seulement techniquement l'activité mais aussi l'environnement dans lequel se développe ce type d'entreprise.

Ce faisant, ils devront réaliser une douzaine de visites en un an auprès des MPER (mentorées/promues), afin de leur apporter non



Mlle Assih Mazamesso, Secrétaire d'Etat chargée de l'inclusion financière et du secteur informel

seulement des conseils et des orientations techniques mais aussi le suivi de leurs mises en œuvre. La durée de prestation est estimée à douze (12) mois.

Le mentor à désigner doit : (1) être promoteur d'une entreprise

établie exerçant dans au moins l'élevage de volaille (poulet local, poulet fermier, pintade), l'élevage (embouche) de petits ruminants (ovins et caprins), l'élevage (embouche) de porc, l'élevage de lapins ; (2) être dans la transformation agroalimentaire (noix de palme, néré, fruits, manioc, céréales...), prestation mécanique agricole commercialisation des produits agricoles (poissons, petits ruminants volailles, produits maraichers, céréales) et disposer d'au moins trois années d'expérience dans le domaine d'activité. Et suivre une formation technique dans l'activité.

Le Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural, financé par le Fonds international de développement agricole et le gouvernement togolais, contribue, pour une bonne part, à l'atteinte des objectifs du PND 2018-2022. En apportant le financement nécessaire pour la promotion des entreprises de jeunes et de femmes dans 20 préfectures cibles, affirme Mlle Assih Mazamesso, la Secrétaire d'Etat chargée de l'inclusion financière et du secteur informel, «le PNER promeut plusieurs filières en milieu rural. Les éleveurs de volailles et de porc dans l'Avé, les transformateurs de riz de qualité supérieure dans l'Oti et les dizaines d'autres bénéficiaires déjà impactés portent en eux et autour d'eux le témoignage du projet qui s'exprime par ses actions».

En contrepartie de l'Assistance alimentaire de Kennedy Round Plus de 8 000 hectares de terres agricoles à dessoucher

Jean AFOLABI

Dans la foulée de la grande saison agricole 2019-2020, des terres agricoles des cinq (5) régions économiques du Togo – Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes – vont être aménagées par dessouchage. Ainsi en a décidé le ministère de l'Agriculture, de la production animale et halieutique. Il s'agit d'un total de huit mille cent neuf (8 109) hectares de terres agricoles à dessoucher et des pistes de desserte sur quatre-vingt-onze (91) sites à aménager. C'est avec l'appui financier du Fonds de contrepartie de l'Assistance Alimentaire de Kennedy Round (KR), précise-t-on au ministère de l'Agric-

culture.

Le KR a pour objectif de permettre aux pays en voie de développement qui font souvent face aux pénuries alimentaires d'acquérir des intrants agricoles et des vivres en occurrence des céréales (riz et blé) au profit des couches les plus vulnérables. L'aide alimentaire réceptionnée, constituée des 2/3 de riz japonais et de 1/3 de riz américain, est mise en vente sur toute l'étendue du territoire national pour consolider la sécurité alimentaire au Togo. Les fonds issus des ventes permettront de constituer des fonds de contrepartie et destinés à la mise en œuvre des projets de développement sociaux économiques.

De 2008 à 2019, le montant total des enveloppes financières reçues du Japon dans le cadre des projets KR y compris celui de 2019 s'éleverait à 4 milliards 10 millions de yens japonais, soit environ 20,5 milliards de francs Cfa. Ces fonds, admet-on, ont permis de réaliser plusieurs projets de développement, dont la réhabilitation des pistes rurales, la construction d'infrastructures socio-collectives de base, l'assainissement dans la ville de Lomé, la gestion efficace des déchets urbains et la mise en route d'autres projets contenus dans le Programme d'urgence de développement communautaires (PUDC).

Campus de l'Université de Lomé Retrait de la carte d'étudiant en cas de défaut de masque

Late Pater

Par un communiqué, le président de l'Université de Lomé, Pr Dodzi Komla Kokoroko, a porté à l'attention des enseignants chercheurs, du personnel administratif, technique et de service et des étudiants que, conformément au décret n° 2020-060/PR du 16 juillet 2020 relatif au port obligatoire de masques de protection pour tous dans le cadre de la lutte contre la maladie à coronavirus, le port de masque est obligatoire sur le campus. À compter du lundi 10 août 2020, tout contrevenant à cette disposition s'expose aux sanctions prévues par l'article 20 de l'ordonnance n° 2020-004 du 03 juillet 2020 du Président de la République relative aux mesures générales relatives à l'épidémie de Covid-19. Par ailleurs, tout étudiant qui ne respecte pas la disposition susmentionnée sera verbalisé par les agents du Corps de Police de l'Université de Lomé (COPUL) et se verra retirer sa carte d'étudiant.

Dans cette volonté de protéger la communauté universitaire, 452



Des étudiants sur le campus de Lomé

étudiants de l'Université de Lomé ont été testés à la Covid-19, les 1^{er} et 3 août 2020, en prélude à leur retour en résidence universitaire. Sur le site du campus universitaire, tous les étudiants se sont inscrits sur des fiches préétablies par l'Institut national d'hygiène, avant de passer aux différents postes de prélèvement (3 au total). Les prélèvements ont été mis dans des tubes portant leur identité avant d'être convoyés au laboratoire. Les résultats sont connus et disponibles au bout de 24 heures.

«...Suite à leur souhait de retourner dans les cités universitaires, nous devons savoir dans quelles conditions ils reviennent afin de prendre des dispositions

nécessaires pour gérer les cas confirmés et éviter que toutes les cités et le campus en général ne soient contaminés. Nous voulons prendre les résidents des cités universitaires comme échantillon des 65.000 étudiants qui vont circuler sur le campus de Lomé. Leur faire des tests nous permet de nous faire une idée de l'état de santé relatif à la Covid-19 de tous les étudiants à cette reprise des activités pédagogiques», a indiqué la 2^{ème} vice-présidente de l'Université de Lomé, Madame Kafui Kpégba.

Au plan national, le Togo a franchi la barre des 1.000 cas confirmés et est à 21 décès, avec 690 guéris (date du 5 août 2020).

Le PNER finance 600 projets en 03 mois

Le Projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural continue d'impacter positivement ses cibles. En dehors des 69 plans d'affaire financés de janvier à mai 2020 – malgré la pandémie de coronavirus et ses répercussions –, le projet déploie actuellement un plan de financement d'un nombre important de promoteurs en trois mois, soit de juillet à septembre 2020. D'après les responsables du projet, ce sont au total 600 MPER qui seront financés : parmi eux, 450 primos, 100 coopératives et 50 MPER existantes. Cette ambition à court terme est l'une des orientations d'une mission d'appui au PNER qui s'est déroulée du 03 au 10 juin 2020 à Lomé. Un défi qu'entend relever la coordination du projet avec célérité, affirme-t-on.

Et pour commencer, une formation massive des jeunes porteurs d'idées a été organisée dans les 20 préfectures cibles. Face aux 1020 jeunes porteurs d'idées d'entreprises rurales qui ont bénéficié de sessions de formation dans les 20 préfectures éligibles du 8 au 27 juin 2020, ils sont informés de l'opportunité que constitue cette ambition du projet pour eux.

Sur chacun des sites dans les 05 régions, les notions essentielles en entrepreneuriat rural que sont les fondamentaux de la création d'une MPER, la description d'une idée d'entreprise, les étapes nécessaires à la création de micro et petites entreprises... ont été apprises aux apprenants du moment. Ils pourront ainsi concevoir des projets bancables et viables. 600 projets parmi eux pourront obtenir des financements du PNER, assure la coordination.

Mis en œuvre depuis 2015, le projet a connu un changement d'ancrage institutionnel en 2018 et est désormais sous tutelle du secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel.

Dans le Zio / Aidé par l'association Avec France

Le village d'Agbodjekpoé lorgne sur un kit solaire

L'association Aved France (Association de volontariat pour l'épanouissement des populations démunies), qui œuvre en faveur du Togo, sera sur le marché lundi prochain. L'occasion de découvrir les actions de l'association qui vendra des objets réalisés par des artisans togolais et achetés sur place par le contact de l'association Julio Oblasse. Parmi les objets à découvrir : des statuettes réalisées dans un bois local d'une région au nord de Lomé, des peintures et des bijoux en argent. Une vente de ga-

teau et une distribution de cafés seront également assurées par les bénévoles, rapporte le confrère de Ouest France. L'objectif est de rassembler un premier financement pour la prochaine action de l'association qui souhaite installer un kit solaire dans le village d'Agbodjekpoe. «Notre but est d'améliorer les conditions de vie des habitants», explique Anthony Baudoin, président de l'association. Ainsi, ils pourront recharger portables, lampes et ordinateurs, estime-t-on.

Repoussé par l'épidémie de Covid-19, le projet, qui nécessite un budget de 5 000 euros, environ 3,275 millions de francs Cfa, fera également l'objet d'un financement participatif mis en place dans les mois à venir. AVED France est une association loi 1901 avec pour objectif l'aide au développement des populations les plus démunies, notamment au Togo.

Dans ce cadre, l'année 2017 qui a vu naître l'association a aussi été l'année de mise en place de son premier projet : un chantier partici-

patif de rénovation d'école dans le petit village d'Agbodjekpoe. Lors de cette mission, 4 bénévoles sont partis de France (dont une infirmière ayant pour mission les soins des plaies aux alentours du village) qui étaient accompagnés sur place de 12 Togolais et Togolaises. La rénovation de l'école a duré 7 semaines et a nécessité la mise en place d'un financement participatif au préalable pour financer le projet, accompagné de dons de particuliers qui ont permis de réunir la somme de 2500 euros.

SUIVEZ-NOUS
pour ne rien rater de la riposte nationale
contre le Coronavirus au Togo

covid19.gouv.tg

f @Covid19TG

#Covid19TG

LE NUMÉRO VERT POUR PLUS D'INFOS ☎ 111

FOOTBALL/

La FTF lève le voile sur la redistribution de l'aide de solidarité de la FIFA

La Fédération Togolaise de Football a communiqué, jeudi, la manière dont elle entend utiliser la subvention de solidarité qui a été mise à sa disposition par la FIFA, dans le cadre de son plan d'aide contre la Covid-19.

Hervé A.

"La dotation de 1 million de dollars sera entièrement consacrée à la gestion de la crise sanitaire et aux préjudices qu'elle a créée et à l'organisation des championnats prochains. Quant à l'enveloppe de 500 mille dollars destinés au football féminin, les conditions d'utilisation sont déjà définies par la FIFA", a déclaré Pierre LAMADOKOU au cours de la conférence presse qu'il a animée au siège de la FTF.

Dans la première phase de son plan de gestion de la dotation, la FTF entend venir en aide aux clubs de première et deuxième divisions, les arbitres, inspecteurs d'arbitres et les commissaires aux matchs qui ont été actifs lors de la saison écoulée. Un soutien est également envisagé en faveur des membres du Comité Exécutif FTF, du personnel de la FTF, des ligues régionales de football, aux académies et aux différents staffs des différentes sélections nationales (hommes, jeunes et

dames).

Quant à la seconde phase, il s'agit d'aider les clubs à aborder les championnats nationaux saison 2020-2021 et leur permettre de faire face aux préjudices qu'ils subiront du fait des différentes restrictions et interdictions.

"En l'état actuel, il va falloir composer avec le virus. Et les championnats nationaux dont nous prévoyons le démarrage en octobre, s'ils venaient être autorisés par l'Etat togolais, devront être joués à huis-clos avec les mesures sanitaires strictes. Cela appelle de la part de la FTF la mise en place d'un guide à la reprise d'activité dans le football avec l'appui Comité de Coordination Nationale de Gestion et de Riposte contre la COVID-19", a précisé Pierre LAMADOKOU.

Ce guide sera un cadre de référence dans les domaines sanitaires, médicaux et sportifs. Il s'appuiera sur les messages gouvernementaux, les interdictions, les obligations fixées par l'Etat en matière de re-



prise des activités sportives et proposera des recommandations ou conseils afin d'adapter une organisation de club visant à réduire au maximum les risques.

L'objectif du plan d'aide de la FIFA contre la Covid-19 est de permettre à ses bénéficiaires de protéger le football des conséquences économiques de la pandémie afin qu'ils puissent continuer à développer et renforcer le football à tous les niveaux.

Selon le règlement édicté par la

FIFA, ces fonds sont destinés aux associations membres de la FIFA, c'est-à-dire les fédérations sportives qui lui sont affiliées. Toutefois, les fonds peuvent également être versés aux "acteurs du football" en termes de soutien aux clubs, aux associations régionales et aux autres (championnats, joueurs, arbitres, académies) à condition que les fédérations mettent en place un système de contrôle de l'utilisation des fonds (Justificatifs, rapports, relevé bancaire...).

FOOTBALL FEMININ/

Le Togo parmi les pays bénéficiaire d'un projet FIFA-AFD

La FIFA annonce plusieurs projets en Afrique subsaharienne francophone dans un premier temps, puis seront étendus vers d'autres pays dans le futur, suite à la convention signée avec l'Agence Française de Développement (AFD) en juin 2019, qui reconnaît que le football est un vecteur de développement.

Le premier de ces quatre projets qui devraient bientôt voir le jour dans le cadre de ce partenariat, est dénommé "Championnes". Il sera réalisé en Guinée, au Bénin et au Togo où il ne concernera pas moins de 6000 jeunes filles et 1000 personnes de leur entourage. "Son objectif principal est de permettre à ces jeunes joueuses de suivre grâce au football une éducation de qualité dans

un environnement sécurisé", précise un communiqué de la FIFA.

Ce projet pilote, qui s'étendra jusqu'en 2023, fait de la promotion du football féminin un outil d'émancipation des filles, de défense des droits des enfants, et de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG).

Un autre projet (Le football contre le Covid-19) en lien avec la crise du Covid-19 prendra la forme d'un appel à projet lancé sur le continent africain. Il a pour objectif de permettre aux différents acteurs publics et privés actifs dans le football de déposer auprès des partenaires FIFA et AFD leurs initiatives de nature à lutter contre la crise sanitaire actuelle, en utilisant les valeurs du football.

Un troisième projet prendra place en Guinée, où l'excellent travail accompli par la Fédération Guinéenne

de Football (FEGUIFOOT), qui grâce à l'obtention de fonds Forward de la FIFA, a pu mettre en place la première académie de Football pour filles en Afrique. Dans le cadre de ce projet, l'AFD a voulu montrer sa volonté de contribuer financièrement à un projet social ambitieux sur une période de trois ans en incluant un soutien au niveau de la scolarité des joueuses admises dans cette académie. Cette initiative, prévoit également un programme de sensibilisation des employés de l'Académie aux questions de violences basées sur le genre et à la protection de l'enfance, un système de bourses et un soutien logistique.

Enfin, un projet de construction et de rénovation de terrains de football dans les écoles est prévu au Bénin. Il viendra s'ajouter à l'accord signé

en janvier 2020 entre la FIFA, la Fédération Béninoise de Football (FBF) et le gouvernement béninois pour développer la pratique du football de base, ainsi que la mise en place tant pour les filles que pour les garçons d'un programme de classes sportives et d'un championnat de football scolaire.

"En venant appuyer cette initiative, l'AFD a souhaité apporter sa contribution pour garantir aux enfants la pratique de leur sport favori dans un cadre sécurisé et formateur. Ces différents projets auront vocation à démontrer comment le football peut avoir un impact social auprès de la jeunesse africaine (égalité femmes-hommes, éducation, santé, ...)", ajoute le communiqué.

JEUX OLYMPIQUES

Tokyo se prépare à vivre avec le Covid-19

La recrudescence du Covid-19 dans certaines régions du globe ces dernières semaines a conduit de nombreux gouvernements de par le monde de limiter les voyages et les possibilités d'entrée dans leurs pays respectifs.

Cette question est aussi un problème en vue des Jeux Olympiques de Tokyo. Il apparaît de plus en plus évident que la pandémie ne sera pas jugulée d'ici un an et que le Japon va devoir prendre des décisions notamment d'organiser ou non les JO malgré la crise sanitaire. Et dans l'affirmative des mesures à prendre pour s'y adapter.

"Nous discuterons à l'automne du processus d'entrée au Japon, des tests sanitaires et de la façon de contenir la pandémie", a expliqué le porte-parole de Tokyo 2020, Masa Takaya, à l'occasion d'une conférence de presse téléphonique, rapporte le site francsjeux.com. "Nous discuterons également à la même période de toutes les mesures que nous serons amenés à prendre concernant l'hébergement et le transport."

Le comité d'organisation des Jeux (TOCOG), programmés du 23 juillet au 8 août 2021, se refuse de fixer une date-limite pour décider de la tenue des Jeux.

Le CEO du TOCOG, Toshiro Muto se veut optimiste. Il a déclaré au Financial Times que les Jeux auront lieu même si le Covid-19 reste présent. "Je ne sais pas quel sera le statut des infections au coronavirus l'été prochain, mais les chances que le virus appartienne au passé ne sont pas très élevées", a-t-il déclaré. Mais il est "important d'organiser les Jeux Olympiques pour les personnes qui doivent vivre avec le Covid-19". Selon Toshiro Muto, dans ces conditions, les Jeux de Tokyo pourraient devenir un modèle pour d'autres événements mondiaux et manifestations sportives dans l'année à venir. "Ce serait vraiment un héritage de Tokyo 2020".



Le CEO du TOCOG, Toshiro Muto.

Les décisions seront prises de façon collégiale, entre le comité d'organisation, les autorités de Tokyo et le gouvernement du Premier ministre Shinzo Abe.

Rafael Nadal renonce à l'US Open

L'Espagnol Rafael Nadal, N°2 mondial et tenant du trophée à l'US Open, a annoncé mardi sur les réseaux sociaux qu'il ne défendrait pas son titre à New York cette année en raison des conditions sanitaires incertaines et d'un nouveau calendrier qu'il qualifie "de folie".

"Après mûre réflexion, j'ai décidé de ne pas participer à l'US Open cette année. La situation sanitaire est encore très compliquée dans le monde entier avec des cas de COVID-19 et des nouveaux foyers épidémiques qui semblent hors de contrôle", écrit le détenteur de 19 titres du Grand Chelem sur son compte Twitter, avant de s'en prendre au très dense calendrier post-coronavirus établi par l'ATP.

"Nous savons que le calendrier après quatre mois sans jouer est une folie", lance Nadal, alors que l'US Open, à partir du 31 août, et Roland-Garros, à partir du 27 septembre, sont prévus coup sur coup, chacun précédé d'un Masters 1000, à Cincinnati et à Rome. Celui de Madrid a été définitivement annulé plus tôt dans la journée.

"C'est une décision que je n'aurais jamais voulu prendre mais, pour cette fois, je suis mon cœur qui me dit que, pour l'instant, je préfère ne pas voyager", poursuit-il. "Si je comprends et remercie tout le monde pour les efforts qu'ils font pour que des tournois se jouent, à ce jour, la situation est compliquée pour en organiser", insiste le joueur espagnol.

La décision de Nadal (34 ans) était attendue mais n'est pas vraiment une surprise pour autant, tant il avait fait part à plusieurs reprises de ses réserves. Et l'enchaînement direct qui se profilait avec la terre battue qui lui est si chère n'arrangerait rien.

Arsenal va réussir à garder Pierre-Emerick Aubameyang !

C'est un gros coup qu'Arsenal est en passe de réaliser puisqu'il se serait entendu pour la prolongation du contrat de Pierre-Emerick Aubameyang jusqu'en 2023 !

Alors que la crise sanitaire pousse le club londonien à envisager le licenciement de 55 personnes pour préserver son mercato, le Daily Telegraph assure qu'une très bonne nouvelle est sur le point d'arriver.

En effet, le journal anglais explique qu'Arsenal a bouclé la prolongation de contrat de Pierre-Emerick Aubameyang, son capitaine et meilleur buteur. Auteur de 22 réalisations cette saison (2e au classement des meilleurs buteurs derrière Vardy), l'international gabonais de 31 ans a accepté de prolonger son contrat de deux saisons, avec une revalorisation salariale. Lié initialement jusqu'en 2021, il aurait donc accepté la proposition d'Arsenal, déterminé à étendre le bail de son meilleur élément depuis son arrivée en provenance de Dortmund en janvier 2018 contre un chèque de 63 M€.

Mikel Arteta va donc pouvoir pousser un grand ouf de soulagement, lui qui espérait publiquement la prolongation de son attaquant, qui ne rechigne même pas à se décaler sur la gauche pour laisser la place dans l'axe à son coéquipier et ami Alexandre Lacazette. Cela préfigure-t-il d'un mercato grand cru pour les Gunners ? Peut-être puisqu'ils seraient aussi sur le point de gagner les batailles pour le défenseur du LOSC Gabriel et l'ailier droit de Chelsea Willian...

City va rencontrer Naples pour Kalidou

Autorisé à recruter, Manchester City veut injecter du sang neuf à sa charnière centrale. Les Skyblues ont déjà frappé fort en recrutant Nathan Aké. Auteur d'une belle saison avec Bournemouth, le Néerlandais a signé chez les vices champions d'Angleterre pour la coquette somme de 45 millions d'euros. Un investissement qui peut paraître important, mais qui n'en démontre pas moins les ambitions affichées cet été. Et les Citizens ne comptent pas s'arrêter là !

En fin de saison, Pep Guardiola avait déclaré : "à la fin de la saison, nous parlerons des transferts. Nous avons des cibles incroyables pour lesquelles nous allons essayer de nous battre, afin de mieux jouer. C'est la chose la plus importante".

L'une d'entre elles se nomme Kalidou Koulibaly. Saison après saison, l'international sénégalais s'est affirmé avec Naples comme l'un des meilleurs défenseurs du championnat italien, et même de la scène européenne. Du haut de ses 29 ans, celui qui était arrivé de Genk en 2014 prend la forme d'une véritable muraille derrière ; un défenseur très complet tout aussi bon dans l'anticipation que dans les duels. Des qualités qui ne laissent pas insensible l'entraîneur espagnol de Manchester City.

Depuis un peu plus de deux semaines, Txiki Begiristain est revenu aux nouvelles concernant le défenseur de Naples. Depuis, les discussions sont allées un peu plus loin puisque le directeur sportif des Skyblues a indiqué à son représentant Fali Ramadani qu'il était prêt à proposer un salaire conséquent au joueur pour s'attacher ses services.

Près de huit ans après sa création 17,6 milliards Cfa de plus pour doper le capital social de Togo Invest

Late Pater

Par un décret présidentiel signé le 18 juin 2020, l'article 4 du décret du 14 novembre 2012 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de Togo Invest Corporation a été modifié. La nouvelle mouture indique que le nouveau capital social de Togo Invest Corporation est fixé à la somme de trente-sept milliards six cent seize millions cinq cent soixante mille (37.616.560.000) de francs Cfa. Contre vingt milliards (20.000.000.000) de francs Cfa, suivant l'ancien article 4. Le capital est constitué des apports en numéraire pour dix milliards cinq cent millions (10.500.000.000) de francs Cfa et des apports en nature pour vingt-sept milliards cent seize mille cinq cent soixante (27.116.560.000) de francs Cfa.

Togo Invest a pour objet la prise de participations, la création d'entreprises, la mise en place et/ou la mise en œuvre de projets d'investissements, la mise en place de garanties en vue de permettre au gouvernement de réaliser ses objectifs en matière de développement économique. Et, dans cette dynamique, elle a en mission de mener les activités d'une société de portefeuille d'investissement ; d'investir dans des actifs et prendre des participations sous forme d'actions, majoritaires ou minoritaires, de créer des coentreprises avec des sociétés nationales et/ou étrangères ; d'investir dans des infrastructures nécessaires à la réalisation de son objet ; d'investir dans des actifs et prendre des participations susceptibles de générer des revenus qui pourraient être réinvestis dans des objets conformes à son objet ; de concevoir, élaborer des mécanismes de financements et de partenariats efficaces en vue de réaliser le corridor de développement du Togo ; et de mener toute activité qu'elle jugera nécessaire, profitable ou appropriée, conforme à son objet. A sa dissolution, l'actif restant est dévolu à l'Etat, après les opérations de liquidation.

Togo Invest priorise les projets à haute valeur économique et sociale pour le pays, notamment dans les secteurs agricole, logistique, aéroportuaire, portuaire, énergétique, minier, des finances et des infrastructures publiques. Par exemple, dans le cadre du Plan national de développement 2018-2022, Togo Invest entreprend, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie du Togo, de développer une plateforme logistique multiservices et autres installations logistiques, avec pour objectif de fluidifier les opérations portuaires au Port autonome de Lomé pour en faire un hub logistique de



Ekué Mivedor, Directeur Général de Togo Invest Corporation

choix permettant de desservir de manière efficiente de multiples destinations. L'infrastructure sera composée d'une route dédiée avec accès au Port, des espaces de stationnement pour les camions, divers types d'entrepôts, des infrastructures de base sur le site et autres installations appropriées (centre de contrôle logistique et maintenance, bureaux, logements et restaurants...). De même, elle est en projet avec China Merchants Ports Holdings pour développer une zone économique spéciale. L'idée est de créer une zone industrielle et commerciale intégrée, axée sur l'énergie, les vêtements et textile, la transformation de produits agricoles et matériaux de construction, la valorisation du phosphate, la brasserie, les loisirs, commerces et résidences.

En plus, Togo Invest travaille sur un projet de chemin de fer qui doit relier Lomé à Cinkassé et va combiner le transport de personnes et de produits (minerais et marchandises) à acheminer à travers le Togo, à l'exportation et/ou en transit vers les pays de l'hinterland. Ce projet d'infrastructure stratégique devra faire accélérer le transport conteneurisé vers les pays du Sahel et aura un impact fort positif sur l'industrie logistique. On l'oublie pas, dans le cadre du projet Corridor, le développement d'un port sec sur une superficie de 100 hectares dans les environs de Cinkassé, visant à conteneuriser et à renforcer le corridor de transport entre Lomé et Cinkassé, la ville frontalière avec le Burkina Faso.

De son côté, le ministère des Mines et de l'énergie a proposé à Togo Invest Corporation de participer au projet d'exploitation à grande échelle du gisement d'argile de Ledjoblibo dans la préfecture de Dankpen et dont la société Industrie Commerce Agrochimie-Investissement (ICA Invest) est le promoteur. En 2019, un permis d'exploitation à grande échelle (de 20 ans renouvelable) du gisement d'argile de Ledjoblibo en vue de la production de briques et tuiles a été délivré à ICA Invest. Les réserves du gisement sont évaluées à

11.074.000 mètres cubes, soit 18.825.800 tonnes d'argile. Les études technologiques réalisées par SACMI-COSMEC ayant conclu que cette argile est de très bonne qualité. Enfin, l'autre projet brandi par Togo Invest est celui de construction de la nouvelle centrale électrique Kékéli Efficient Power (65 MW), face à la nécessité de combler les besoins en énergie électrique. Les partenaires du projet sont Siemens, Eranove et TSK (Espagne). Selon les co-arrangeurs, le financement (65,4 milliards de francs Cfa) destiné à assurer la construction de la centrale thermique vient d'être bouclé. L'Etat togolais sera coactionnaire à 25% de la centrale à travers une prise de participation de Kifema Capital, une société d'investissement ayant pour actionnaires le fonds souverain Togo Invest et les institutions nationales CNSS, INAM et CCIT.

Majoritairement féminine au Burkina Faso

La filière du karité réalise plus de 60 millions de dollars d'exportations

Le Projet d'appui au développement intégré de la filière karité pour l'autonomisation économique des femmes (PADIFK), mis en œuvre entre 2016 et 2019 au Burkina Faso, a stimulé les exportations des produits du karité, selon un rapport de la Banque africaine de développement publié le 16 juillet. Le PADIFK, financé à hauteur de 993 000 dollars par un don du Fonds d'assistance au secteur privé africain (FAPA), avait pour objectif d'organiser, de structurer en organisations faitières et d'accompagner le développement d'au moins 100 organisations réparties le long de la chaîne de valeur du karité au Burkina Faso. Il visait ainsi à favoriser le développement de la filière par une approche intégrée pour renforcer les capacités des acteurs des différents maillons de la chaîne de valeur, dont 90% sont des femmes.

Au terme de la réalisation du pro-

Avec l'appui de l'Anadeb / Dans un contexte de Covid-19 Le projet de salubrité revu et réadapté par le Grand Lomé

Jean AFOLABI

Dans la perspective de reprendre l'opération de salubrité dans les villes du Togo, les communes et les plateformes des Comités de développement des quartiers (CDQ) et Comités villageois de développement (CVD) du Grand-Lomé se sont retrouvés, mercredi 5 août, avec l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb, publique) à Lomé, afin de redéfinir la stratégie de mise en œuvre de l'opération. Dans le contexte actuel marqué par la pandémie à coronavirus d'une part, et la matérialisation de la décentralisation d'autre part, les communes ont été appelées à proposer, de concert

avec les plateformes des CDQ/CVD, les lieux d'intervention de la prochaine opération, ainsi que le protocole devant régir son exécution dans le respect des mesures barrières contre la Covid-19.

«Au-delà de la salubrité publique, ce projet participait à l'amélioration des revenus des travailleurs et à l'éducation des communautés sur le vivre-ensemble et sur la citoyenneté», a expliqué Mme Mazalo Katanga, directrice générale de l'Anadeb, pour rappeler les mérites et effets de ce projet avant sa suspension au mois de mars 2020 en raison de la pandémie.

Le projet de salubrité des villes du Togo, rappelle-t-on, a été officiellement lancé le samedi 09 décem-

bre 2017 à Tchamba, par le ministre du Développement à la base, de l'artisanat et de la jeunesse, Mme Victoire Tomegah Dogbe, avec pour finalité de rendre les quartiers plus vivables en amenant 52% des plus défavorisés d'entre eux, à se prendre en charge pour assurer leur épanouissement et contribuer au développement du Togo.

Pour l'année 2019, souligne l'Anadeb, 474 quartiers ont été assainis dans 39 villes du Togo avec plus de 21.500 personnes mobilisées à chaque opération à l'échelle nationale. Le projet de salubrité est financé par le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV).

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours / Atténuer l'impact du Covid-19

Les banques du Togo s'adjugent 223 milliards cette semaine

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 04 août 2020, à une injection de liquidités d'un montant de 3.519,684 milliards. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 223,850 milliards, contre 215,350 milliards une semaine plus tôt. L'opération arrive à échéance le lundi 10 août 2020, indique la Banque centrale. Elle est ressortie d'un taux fixe – revu à la baisse – de 2,0000%.

Au total, quatre-vingt-dix (90) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal s'adjugent respectivement 1.063,233 milliards et 654,400 milliards. Ils sont suivis par ceux du Mali avec 503,584 milliards, du Bénin avec 409,000 milliards, du Burkina Faso avec 345,859 milliards. Le Niger s'adjuge 281,758 milliards. La Guinée-Bissau fait 38,000 milliards.

D'après la Banque centrale, le

montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications s'est fixé à 3.450,3 milliards en juin 2020, contre 3.428,7 milliards en mai 2020, soit une hausse de 0,6%. En lien, avec la baisse des taux directeurs de la BCEAO, le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,40% au cours du mois sous revue, contre 2,50% le mois précédent. Le montant moyen retenu au terme des adjudications s'est établi à 3.450,3 milliards en juin 2020.



jet, les acteurs ont été organisés en maillon et en interprofession. Le réseau mis en place est désormais opérationnel. Le PADIFK a également amélioré l'accès au crédit des acteurs de la collecte et de la transformation du karité auprès des institutions financières. Il a aussi élargi l'accès au marché des acteurs de la filière karité si bien que la valeur des produits exportés a fortement augmenté.

Les revenus des exportations de

la filière sont ainsi passés de 52,7 millions de dollars en 2016 à 61,8 millions de dollars en 2019.

La filière burkinabè produit 400 000 tonnes d'amandes de karité par an. Elle est maintenant organisée et structurée en trois maillons : production (collecte et production des amandes), transformation (savon, beurre de karité et d'autres produits dérivés), et distribution/commercialisation (vente des amandes, et produits cosmé-

tiques à base du beurre de karité, exportation) et interprofession qui en est donc la faitière. Les différents maillons ont reçu leur récépissé de reconnaissance officielle en 2019. Les principaux produits exportés par la filière sont les amandes, le beurre et les produits cosmétiques. Les principales destinations sont la France, le Ghana, la Malaisie, les Pays Bas et l'Allemagne pour le beurre. Les amandes

(suite à la page 7)

Travail des enfants

Un phénomène qui résiste même aux lois

Etonam Sossou

On estime, en effet, à 168 millions, les mineurs qui travaillent dans le monde, dont 86 millions exercent des emplois dangereux et souvent sans protection, comme c'est le cas sur les sites d'orpaillage et les carrières artisanales. En fait de travail, c'est d'une véritable exploitation sexuelle et économique dont sont victimes les enfants, surtout en Afrique et en Asie, avec des chiffres qui font souvent froid dans le dos : deux enfants africains sur trois travaillent, et un sur six est employé à des travaux nuisibles à sa santé mentale comme physique, et à son développement émotionnel. Cha-

que année, quelque 22 mille mineurs meurent sur le continent dans des accidents liés au travail. La situation est tout aussi déplorable dans la région Asie-Pacifique, où plus de 60 millions d'enfants âgés de moins de 14 ans sont employés dans tous les secteurs d'activités économiques, au mépris de leurs droits élémentaires et des lois et règles prescrites par l'Organisation internationale du travail (OIT) et par l'UNICEF. En clair, c'est dans les pays pauvres que l'on trouve la plus forte proportion d'enfants travailleurs, dont les salaires dérisoires servent à venir en aide à leurs familles démunies. Avec ces réalités socio-économiques qui demandent la contribution de



tout le monde dans la survie de la famille, on peut raisonnablement se poser la question de savoir si la

commémoration annuelle d'une journée dédiée à la lutte contre le travail des enfants, peut produire

l'effet escompté, c'est-à-dire épargner aux mineurs les travaux jugés à la fois exténuants, obligatoi-

res et dangereux, et leur donner ainsi la chance d'aller à l'école pour espérer avoir une vie meilleure quand ils deviendront majeurs. On peut également se demander si l'interdiction systématique du travail des enfants est une solution adéquate et si elle contribue véritablement à l'intérêt de ceux-ci, quand on sait que le travail peut comporter à la fois des aspects positifs et négatifs pour le bien-être de l'enfant lui-même, ainsi que pour celui de sa famille. Toutes ces questions méritent d'être posées, car si les normes culturelles occidentales considèrent l'enfance comme une période d'insouciance, d'apprentissage et d'absence de contraintes, il n'en est pas de même en Afrique, par exemple, où, pauvreté oblige, l'enfant est considéré comme un pourvoyeur de fonds comme tout le monde, et capable de contribuer aux dépenses familiales. Il convient donc d'avoir une approche plutôt circonstanciée face à ce phénomène, et d'apporter des solutions à géométrie variable, qui tiennent compte des réalités locales. Dans les pays africains, asiatiques et latino-américains où la pauvreté est la principale cause qui pousse les enfants à exercer précocement des activités économiques, la solution ne viendra certainement pas des conventions ou des lois en la matière, mais plutôt du relèvement du niveau de vie des populations locales afin qu'elles n'aient plus besoin de l'assistance financière ou économique de leurs progénitures encore mineures pour assurer le minimum vital. N'oublions pas, en effet, que c'est la pauvreté qui engendre le phénomène d'exode rural, de relâchement des liens sociaux, de déstructuration familiale, de la non-scolarisation ou de la déscolarisation qui contribuent tous à attirer les enfants vers la recherche de l'emploi.

Accès aux services socioéconomiques

Des ouvrages réalisés dans la région Maritime

Depuis quelques années le gouvernement togolais a lancé un programme en vue d'améliorer l'accès des populations aux services socioéconomiques. Grâce à ses propres fonds et aux financements des partenaires le Togo dote ses localités d'infrastructures sanitaire, marchande, éducative etc. C'est dans ce cadre que

Agoègan (préfecture des Lacs) a également bénéficié d'un nouveau marché composé de dix-sept (17) hangars dont sept (7) réhabilités, quatre (4) blocs de latrines de type Ecosan, trois (3) magasins, trois (3), un (1) abris de volaille et bétail, trois (3) points d'adduction d'eau potable. D'un Coût total de réalisation de 294

631 642 francs CFA, cet ouvrage permet aux commerçants de vaquer à leurs activités même en période pluvieuse et de garder en toute sécurité leurs marchandises. est réalisé avec le soutien financier du PAPV.

L'Etat togolais a construit avec ses propres fonds un Bâtiment scolaire à (4) quatre classes au

lycée de Wogba (préfecture de Vo). Outre le bâtiment qui a coûté 25 000 000 francs CFA, la fabrication et la livraison des mobiliers de bureau sont évalués à 3 783 080 francs CFA. La Maison des jeunes de Vogan (Préfecture de Vo) nouvellement construite avec 51.000.000 francs CFA TTC peut accueillir plus de deux-cents (200) personnes et est composé d'une salle équipée d'un podium, de vestiaires pour hommes et femmes, d'un local technique, d'un bureau, de trois (3) guichets et de cabines de toilette pour hommes et femmes. Mis à part ce bâtiment polyvalent équipé de rampes, le centre a bénéficié d'un forage photovoltaïque (13.395.300 CFA TTC) avec une adduction d'eau potable.

La localité d'Adoukwoè (préfecture des Lacs) s'est aussi vu construire un bâtiment scolaire à (4) quatre classes d'un coût total de 24 000 000 francs CFA.

Dans le cadre du Projet FSB, financé par la Banque mondiale, des ouvrages sont en cours de réalisation notamment un Bâtiment scolaire à trois (3) classes à Aviahouou (préfecture de Vo), pour un coût total de 16 458 941 francs CFA TTC. Ce montant est mobilisé dans le portefeuille total de 5, 40 milliards de francs CFA de la Banque mondiale dédiés à la composante infrastructure socio-économique de base. L'objet de cette composante est de soutenir la réhabilitation et la construction d'infrastructures de base dans 200 communautés pauvres ciblées du Togo, ce qui permettra d'accroître l'accès aux services socioéconomiques afférents.

Tous ces ouvrages sont réalisés par L'ANADEB, une agence sous la tutelle du Ministère du développement à la base, de l'artisanat et de la jeunesse, chargée d'exécuter six projets programmes différents.

Développement local et bonne gouvernance

La commune Wawa 2 mobilise les ressources pour son cadastre économique

Le Conseil municipal de la commune Wawa 2 a tenu une séance de travail ce jeudi 29 juillet 2020 avec les opérateurs économiques en vue de concevoir un fichier des contribuables et d'élaborer un guide de fiscalités locales. Séance présidée par François Koudjo Bossiadé, maire de la commune Wawa 2, en présence de Tambo Assitchou Kokou, maire de la commune Est Mono 2.

La rencontre va permettre à la mairie de Gbadi N'kougna de mobiliser les ressources pour le cadastre économique de la commune. Il a été également porté à la connaissance des opérateurs économiques, tous les impôts,

droits et taxes percevables par la mairie. Des impôts, droits et taxes qui ont pour but de jouer un rôle financier, économique et social dans le développement de la commune en ce sens qu'ils serviront à prendre en charge les dépenses publiques telles que la sécurité, la défense de la commune mais aussi à financer les services publics comme la construction des écoles, des centres de santé, des routes.

«Les grands projets de développement que nous ambitionnons pour notre commune recommandent notre participation collective pour la mobilisation des ressources nécessaires à y af-

fecter. Je vous y convie vivement car, les subventions des partenaires ou apport extérieur à eux seuls ne suffiront pas pour accomplir les projets d'envergure que nous envisageons pour notre localité qui nous est chère. Il nous faudra donc, pour les dépenses de fonctionnement, compter sur nos ressources internes. D'où la raison de cette séance», a clarifié le maire François Koudjo Bossiadé.

Il est signalé que cette séance est la première d'une longue série de rencontres qui réuniront d'autres acteurs clés de la commune.

Avec : www.unir.tg

Majoritairement féminine au Burkina Faso

La filière du karité réalise plus de 60 millions de dollars d'exportations

(suite de la page 6)

des sont exportées en grande partie vers le Danemark, le Ghana, le Togo et l'Inde, les produits cosmétiques vers le Togo, la France et les États-Unis.

Au total, 150 000 membres des organisations ont bénéficié du PADIFK en 2019, dont 90% de femmes. «Le niveau d'exécution des activités se situe entre 90%

et 100%. L'assistance technique des cabinets et experts a représenté une partie très importante du projet. Plusieurs autres activités ont concouru à atteindre les résultats», souligne le rapport d'achèvement du projet, conduit par Alfred Régis Ouédraogo, spécialiste du développement social à la Banque africaine de développe-

ment.

Le projet a eu un effet direct sur l'autonomisation économique des milliers de femmes bénéficiaires en améliorant leurs revenus. Il a permis le renforcement des sources d'emploi dans la filière karité, de la collecte à la commercialisation en passant par la transformation et la valorisation des produits de karité.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1541 DE LOTO BENZ DU 29 - 07 - 2020

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1542 de LOTO BENZ de ce mercredi 05 Août 2020.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, des gros lots ont été enregistrés à LOME, ANEHO et à AMLAME. A LOME, un gros lot de 2.500.000F CFA, un super gros lot de 4.000.000F CFA et un maxi gros lot de 5.000.000F CFA ont été enregistrés sur les points de vente 50235, 30127 et 70123.

A ANEHO, c'est un lot de 1.250.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 70424.

La ville d'AMLAME n'est pas en reste avec un lot de 1.000.000F CFA enregistré sur le point de vente 20331. Dans les autres villes du pays, ce sont essentiellement des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur des parieurs.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.

BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1542 de LOTO BENZ du 05 Août 2020

Numéro de base

74 20 69 04 45



TOGOCOM ÉTEND SA COUVERTURE RÉSEAU MOBILE AU TOGO

Rejoignez le



+100

NOUVELLES ANTENNES DÉJÀ DÉPLOYÉES

- | | | |
|-----------------------|-----------------------|------------------|
| ADÉTIKOPÉ-KLADJÉMÉ | HAVÉ | NOTSÉ |
| ADOUGBÉLAN | ITOKOUBÉ | NOTSÉ-NAOLO |
| AGOTIGOMÉ | KADJAFÉ | OFOUNAGBO |
| AHOMA | KADOGO | OGARO |
| AKPOSSOU | KARA-BOSCO | OGO-AKODÉSSÉWA |
| ALAOUSSO | KARA-CHAMINADE | OLIGO |
| ALINKA 2 | KARA-SOS | OLOUTOKOU |
| ANÉHO-YÉSUVITO | KARA-TCHINTCHINDA | PAGALA-VILLAGE |
| ANIÉ-KABLÉKOPÉ | KAVÉ | PAGOUDA-KAGNISSI |
| ANIÉ-LOSSOKOMÉ | KITANGOULI | PAYOKA |
| AOU-MONO | KOLO-MÉSSIWOBE | SAMAI 2 |
| ATALO | KOUBOUABOU | SÉGBÉ-VIÉTÉ |
| ATIKOLOË | KOUDZRAGAN | SIYIMÉ |
| BASSAN-KOPÉ | KOUGNOHOU-DJOKOUMÉ | SOGBOHOË |
| BIDJANDÉ | KOUNTOUARÉ | SOKODÉ-KPANGALAM |
| BOCCO | KOURIENTRÉ | SOTOUBOUA-SONDÉ |
| BONANGANA | KOUTCHITCHÉOU | TAMBONGA |
| CINKASSÉ-TOTAL | KPALIMÉ-HÔTEL | TCHAGRI-TCHAKPA |
| DALINKO | KPÉKPÉTA | TCHAPOSSI |
| DANTCHO | KPÉTAB | TCHÉKOUNI-KOPÉ |
| DANYI-DZOGBÉGAN | KPÉTCHIHÔË | TCHÉKPO-DÈVE |
| DANYI-KONTA | KPÉTSOU | TCHIMBÉRI |
| DJADOUKOPÉ | LABARKOUTA | TCHINMUL |
| DJAGBLÉ-AGODOMÉ | LAKIYÉKOU | TCHOGOUMA |
| DJARKPANGA-PRÉFECTURE | LAMBOUNDI | TCHORÉ |
| DJÉKLOË | LANKUI | TOBOSSÉ |
| DJIYÉGA | LA PAIX | TOHOUN-DOUANE |
| DZÉYIBO | LÉDIYO | TOKO |
| DZOGBÉKPÉMÉ | MANDOURI 2 | TONTONDI |
| ÉDIWLOU | MATÉKPÉ-ABADJÉNÉ | TSAVANYA |
| ÉHOUI | ATIÉGOU 3 | TSÉVIÉ-TÉKANYI |
| ÉKÉTO-ÉLAVAGNON | NAMPOCH | VHÉ |
| GAOUGBLÉ | NASSIKOU | VOATTIVÉ |
| GAPÉ-ATCHANVÉ | NATARÉ | WOGBA |
| GATI-AGODOU | NATIGOU | ZAFI |
| GBANTCHAL | NATIPONI | ZÉGLÉ |
| GBOTO-KOSSIDAMÉ | NGAMBI | |
| GOULBI | NIAMTOUGOU-KANTAMBOLI | |



TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

f @togocom.tg

📷 @togocom_tg

Service Client : 888 | 119

togocom.tg

togocel.tg

togotelecom.tg

7 jours/7 de 7h à 21h